

Compte Rendu

Commission Formation du **Jeudi 29 mars 2018**

Validé en ComForm du 03 mai 2018

Présents	<p>F. BIGOT, Représentant du département L1-L2 J. BOURGANEL, Représentant L3 EM (arrivée à 15h00) B. CANADA, Représentant Masters APA-S S. CHAMPELY, Représentant L3 MS F. FABRE, Responsable Scolarité P. GRALL, Président Commission Formation C.GUYOMARD, Représentante Commission Personnel (arrivée à 14h00) Y. HUMBERT, Représentante Formation Pro. C. MARTIN, Représentant Master EOPS ((départ à 15h30) G. MARTINENT, Représentant Formation Pro. D. OLIVEIRI, Représentant Personnel BIATSS V. PILLAT, Coordinatrice suppléante, Formation Pro. (voie consultative) C. RAMILLIEN, Représentante étudiante E. REYNES, Représentant L3 ES A. RUBY, Coordinatrice des Formations Pro. B. VIGNAL, Représentante Masters MS</p>
Pouvoirs donnés	<p>M. GAGET à C. RAMILLIEN N. JACQUEMOND à B. CANADA C. MARTIN à E. REYNES (à partir de 15h30) S. MEYER à F. BIGOT C. OTTOGALI à Y. HUMBERT L. ROSETTI à C. RAMILLIEN</p>
NOMBRE de votants	18 à 13h45 / 20 à 14h00
Excusés	G. BODET / S. MEYER / C. OTTOGALI
Invité-e-s	M. AVET

Début de séance : 13h45

Présentation de l'ordre du jour

- 1- Validation du compte-rendu de la ComForm du 08 février 2018
- 2- Composition et organisation de la commission formation
- 3- Désignation pour la commission des personnels
- 4- Calendrier 2018-2019
- 5- Questions diverses

1. Validation du compte-rendu de la ComForm du 08 février 2018

Le vote s'effectuera par voie électronique

👉 **Résultat au 20 avril 2018, sur 16 votants : 10 Pour – 6 abstentions (non répondus) => Approuvé**



Validation CR
COM-FORM 28-02-0

2. Composition et organisation de la commission formation

Présentation de la nouvelle composition de la commission de formation, en application aux textes des « Statuts et Règlement UFR STAPS », voté en conseil d'UFR le 09 octobre 2017 et au CFVU.



2017-18
Composition ComFc



Statuts et
règlement UFR STAP

3. Désignation pour la commission des personnels

3.a Fonction du Directeur adjoint en commission de formation

Proposition de vote :

Le Directeur adjoint prendra à ce titre la fonction de Président de la commission de formation

👉 **Résultat => Approuvé à l'unanimité**

3.b Fonction du Président de la commission formation en Commission du personnel

Proposition de vote :

De fait, le Président de la commission formation est représentant de la ComForm en commission du personnel

👉 **Résultat => Approuvé à l'unanimité**

3.c Désignation de 2 représentants enseignants ComForm en commission du personnel

Proposition de vote :

Un nommé : Pierre GRALL

Un élu : Guillaume MARTINENT

👉 **Résultat => Approuvé à l'unanimité**

4. Calendrier 2018-2019

FF : Présentation des calendriers formations 2018-19 / (voir Fabienne pour les calendriers)

Proposition de vote

Licences académiques
Licences professionnelles
DEUST
Masters

☞ Résultat => Approuvé à l'unanimité

Sous réserve d'une modification sur le M1 APAS et confirmation de Brice CANADA : S'il est possible de condenser les 200 heures en 11 semaines plutôt que 12, la semaine d'examens prévue en mai pourrait être remontée sur la semaine du 22 avril. La semaine n° 23 conviendrait mieux aux étudiants car les examens seraient dans la continuité des cours et précéderait les stages professionnels d'une durée d'un mois ½.

5. Questions diverses

5.a LPRO GDOS, modifications des volumes horaires TP et TD

Avant de soumettre la proposition auprès du CFVU, Eric BOUTROY demande l'avis de la commission de formation sur la modification, en LPRO GDSOS, des 450 heures TD en : **300 heures TD + 150 heures TP**

☞ Résultat => Approuvé à l'unanimité

5.b Stages professionnels, conventions de stage et ELIPSE

FF :

Stages professionnels, ajustement des volumes horaires :

Demande aux responsables de formation de lui préciser le nombre exact d'heures des stages professionnels, les volumes affichés ne correspondant pas forcément à la réalité.

Conventions de stage :

Aspect juridique

Après confirmation de la DAJI, les conventions de stage non signées ne peuvent amener à une non validation à l'UE. Or, une convention de stage signée par les trois parties vaut contrat de travail et protège autant l'étudiant que la structure d'accueil et l'université.

Comment inciter les étudiants à faire signer leurs conventions ? Envisager l'application d'un barème de notes sur la mise en œuvre et du suivi administratif des conventions.

Aspect des procédés

- Imprécisions et incohérences de données

Aspect technique

- L'outil présente des difficultés

MA : Problèmes soulignés lors de la réponse à l'OVE sur l'enquête STATPRO, stages professionnels :



2018_Bilan
Elipse_STAPS_2016-1

5.c

Eric REYNES demande qui va observer les dossiers des nouveaux entrants L1, et classer les « Oui », « Oui-Si »

FF : C'est la commission pédagogique d'admission qui va se prononcer sur le classement des futurs étudiants. Cette commission est constituée :

- Responsable de mention
- Responsable de formation
- Directeur adjoint en sa qualité de Responsable sportif de haut niveau.

Fin de séance 16h30

La date de la prochaine commission formation à définir.